

8 mars : grève féministe

Toutes et tous en grève et en manif!



Les femmes sont particulièrement pénalisées par la réforme des retraites, alors qu'elles ont déjà des pensions de droit direct inférieures de 40 % à celles des hommes.

REPORTER L'ÂGE DE DÉPART EN RETRAITE EST ENCORE PLUS DÉFAVORABLE AUX FEMMES

- l'étude d'impact du gouvernement démontre que la réforme allongerait le temps de travail des femmes encore plus que celui des hommes;
- aujourd'hui, les femmes sont déjà 40 % à partir avec une carrière incomplète contre 32 % des hommes. Avec la réforme du gouvernement, ce serait donc la double peine:
 - les femmes seraient encore plus nombreuses à devoir attendre 67 ans pour annuler la décote,
- même après 67 ans, le montant de leur pension serait dégradé car elles n'auraient pas toutes leurs annuités;
- plus de 120 000 mères partent actuellement dès 62 ans, grâce à leur majoration de durée d'assurance pour enfant. Avec la réforme, elles devraient attendre deux ans de plus.



Les retraites, miroir grossissant des inégalités professionnelles

Les femmes ont des pensions de droit direct de 40 % inférieures à celles des hommes. Les femmes sont toujours, en moyenne, payées 28 % de moins que les hommes. Elles travaillent plus souvent à temps partiel, elles sont concentrées dans des métiers moins bien rémunérés à niveau de qualification équivalent (le soin, le lien et le tertiaire) et elles n'ont pas ou peu de déroulement de carrière. Les femmes ont par ailleurs des carrières plus courtes, notamment du fait de la maternité : une femme sur deux, contre un homme sur neuf réduit ou interrompt son travail suite à l'arrivée d'un enfant.

Blois, 14h30 - Préfecture (via place de la Résistance, rue de la grève, Place Louis XII, rue Denis Papin, retour préfecture)

Le gouvernement défend partout qu'il n'y a pas d'autres solutions pour financer le système solidaire des retraites par répartition? La CGT a des solutions!

Pour la CGT un autre projet de société est possible !

Il y a donc d'autres leviers que ceux proposés par le gouvernement pour augmenter les recettes du régime des retraites. Même si on part du principe qu'il faut trouver 12 milliards d'euros en 2027 (ce qui reste à prouver!), on peut financer la retraite à 60 ans par les biais suivants :

- L'égalité salariale réelle entre les femmes et les hommes pour mettre fin aux 28 % d'écart de salaire en défaveur des femmes, ce qui rapporterait 6 milliards.
- * L'augmentation du SMIC à 2000 € brut et l'augmentation généralisée des salaires dont le dégel du point d'indice.
- La remise en place de l'échelle mobile des salaires.
- La diminution du temps de travail à 32h payées 35h pour créer des emplois.
- La fin des exonérations des cotisations sociales patronales (75 milliards d'euros).
- La mise à contribution des dividendes et des revenus financiers des entreprises. Pour rappel, en 2022, les actionnaires des entreprises du CAC 40 ont touché 80 milliards, un sommet jamais atteint.
- L'augmentation des cotisations d'un point, ce qui rapporterait près de 15 milliards d'euros.

Toutes et tous mobilisé·es pour faire reculer le gouvernement!

Toutes et tous en grève et manifestation le 8 mars !

Partout dans les entreprises et services débattons de la poursuite du mouvement et de la reconduction de la grève pour faire pression sur le patronat et le gouvernement!









